



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

07 JUL. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Délibération n°2023-33**

**Thème : URBANISME 1**

**Objet : Autorisation d'une servitude de réseaux secs et humides au droit de la parcelle privée communale cadastrée F1239 au profit des consorts VANDERPert**

L'an deux mille vingt-trois le vingt neuf du mois de juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 19 Pouvoirs : 10 Suffrages exprimés : 29**

**Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal.

**Étaient représentés :**

M. Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Jean-Pierre GEORGE  
M. Sandrine LEBRE, adjointe donne procuration à Mme Caroline MASPER  
M. Gérard PETEY, conseiller municipal donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN  
M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
Mme Odile CHENEVEZ, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
M. Rémi DUTHOIT conseiller municipal donne procuration à Mme Geoffroy GONZALEZ  
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à M. Charles DANNAUD

**Absents excusés :**

Charlotte SOULARD, Sandrine LEBRE, Gérard PETEY, Michel CHAPUIS, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Odile CHENEVEZ, Rémi DUTHOIT, Lorraine PRUNET.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Monsieur Jérémie DENIER a été désigné à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**CONSIDERANT** la demande de régularisation de servitude du passage des réseaux de Madame Héloïse Vanderpert, propriétaire des parcelles F1318-1319-1320, au droit de la parcelle privée communale cadastrée F1239, sur 16m mètres de long et 5 mètres de large ;

**CONSIDERANT** qu'il paraît nécessaire de régulariser la situation ;

**CONSIDERANT** l'avis des domaines en date du 20 janvier 2023, estimant la servitude à 3 800 € ;

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver la servitude de passage des canalisations des réseaux secs et humides au droit de la parcelle communale cadastrée F1239 sur 80m<sup>2</sup> environ, au profit des consorts Vanderpert, pour un montant de 3 800€, étant entendu que les consorts Vanderpert prendront à leur charge l'ensemble des frais inhérents à l'acte de servitude ;
- De préciser qu'en cas d'intervention sur les réseaux existants et à venir, les consorts Vanderpert ou les ayants droits remettront à l'état identique le terrain ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT

